



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 21 mars 2019
N° 1111

COMMUNIQUE DE PRESSE

Agnès Pannier-Runacher dévoile la composition du Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, a dévoilé lors de sa visite chez Scheider Electric, qui a eu lieu dans le cadre de la 9ème édition de la Semaine de l'Industrie, la composition du Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie, ce jeudi 21 mars.

La création de ce Conseil, qui avait été actée le 5 mars 2019 lors du Comité exécutif du Conseil national de l'industrie présidé par **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des finances, part de deux constats :

1. **Il faut davantage de femmes dans l'industrie**, où leur part dans l'emploi est à la fois faible (environ 22% des salariés dans la métallurgie, par exemple) et inchangée depuis des décennies, malgré les actions engagées par les entreprises et leurs représentants.
2. **Il est urgent d'améliorer le leadership et la visibilité des femmes dans les métiers de l'industrie**. Alors que les femmes y occupent majoritairement des postes dans les fonctions supports et restent éloignées de la conception et de la production, des actions devront être engagées pour leur permettre d'accéder à des postes à responsabilités.

Partant de ces deux constats, le Conseil aura pour mission première d'identifier les causes du défaut d'attractivité et de maintien des femmes dans des environnements et métiers scientifiques et industriels. Il devra dans un second temps proposer un plan d'action favorisant une meilleure intégration des femmes dans l'industrie. Ainsi, entre autres, les thèmes de l'éducation, de l'attractivité et de la valorisation des métiers, des rémunérations et de la parentalité seront abordés. Enfin, la mise en œuvre de ces actions devra faire l'objet d'un suivi objectif. Le Conseil devra établir de manière concrète des indicateurs-clés de mesure et de suivi des progrès sur les actions majeures, afin que l'industrie puisse en retour en faire un facteur d'attractivité.



Le Conseil compte 5 membres permanents :

- **Sylvie Leyre**, en tant que présidente du conseil, ex-DRH de Schneider France et auteure du rapport « Résorber les écarts de rémunération Femmes-Hommes »
- **Philippe Darmayan**, président de l'UIMM
- **Margaret Johnston-Clarke**, directrice internationale de la diversité et de l'inclusion pour le groupe L'Oréal
- **Philippe Portier**, secrétaire national de la CFDT
- **Christelle Toillon**, cadre chez PSA Sochaux et représentante CFE-CGC

A ces 5 membres permanents pourront être associés d'autres intervenants dans le cadre des travaux du comité, et notamment les associations reconnues pour leur implication dans la promotion de la place des femmes dans l'industrie.

Agnès Pannier-Runacher a également annoncé que la première réunion sera organisée le 12 avril 2019, afin d'établir au plus vite une feuille de route détaillée dans le but de modifier en profondeur les comportements et les politiques, et pour que l'industrie donne enfin toute sa place aux femmes.

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr